

**BANGO Blou**  
**(1913 – 1941)**  
**Mort pour la France**  
24° RTS

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.

▪ **Éléments biographiques**

Né à Ménikro (Côte d'Ivoire), canton de Bouaké, en 1913<sup>1</sup>.

Fils de « inconnu »<sup>2</sup>.

Domicilié à Ménikro.

Mort pour la France à Marseille, le 29 juillet 1941.

▪ **Carrière militaire et campagnes**

Incorporé au 24° régiment de tirailleurs sénégalais (24° RTS).

Soldat de première classe<sup>3</sup>.

Fait prisonnier par les Allemands durant la campagne de France en 1940<sup>4</sup>.

Réformé par les autorités allemandes, le 31 avril 1941.

Evacué par train sanitaire, le 23 mai 1941.

Hospitalisé pour une « tuberculose bilatérale » à l'hôpital Sainte Marguerite de Marseille, le 24 mai 1941.

Décédé à l'hôpital Sainte Marguerite de Marseille « des séquelles d'une tuberculose pulmonaire bilatérale » contractée en captivité, le 29 juillet 1941.

▪ **Décorations et citations**

Sans objet<sup>5</sup>.

▪ **Mémoire**

Inhumé au cimetière Saint-Pierre de Marseille, le 31 juillet 1941.

▪ **Sources**

SHD/DAVCC, Caen : AC 21 P 13 107 (dossier de décès).

SHD, Vincennes : GR 34 N 1097 (JMO 24° RTS 1940).

▪ **Bibliographie indicative**

FARGETTAS Julien, *Les tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2012.

---

<sup>1</sup> Mois et jour inconnus.

<sup>2</sup> Parents signalés comme « inconnu » dans l'extrait du registre des décès. SHD, GR 21 P 13 107.

<sup>3</sup> Date de promotion inconnue.

<sup>4</sup> Date et lieu de la détention inconnus. Il fait probablement partie des quelques rares soldats indigènes rescapés du 24° RTS.

<sup>5</sup> Aucune décoration, même à titre posthume, ne semble lui avoir été accordée.